

PRÉPARATION PAR CORRESPONDANCE AU CONCOURS EXTERNE DE RÉDACTEUR TERRITORIAL



2012
2012

Réussissez ce concours de la fonction publique grâce à notre préparation :

- Une organisation simple
- Une formation progressive
- Un entraînement intensif
- Un travail encadré
- Une liberté du rythme

Institut SupConcours
Préparation aux Concours de la Fonction
publique

NOTRE PRÉPARATION AU CONCOURS

SOMMAIRE

Découvrez :

- ✓ Le contenu
- ✓ Le déroulement
- ✓ Le tarif
- ✓ Les points forts
- ✓ L'objectif
- ✓ Les modalités d'inscription
- ✓ Nos références



Retour au sommaire

LE CONTENU DE LA PRÉPARATION

Notre préparation comprend des cours et des entraînements.

La documentation

Notre préparation comprend :

Épreuve n° 1 d'admissibilité (3 h ; coefficient 1)

- La méthode de la note de synthèse (30 p.)

Épreuve n° 2 d'admissibilité (3 h ; coefficient 1)

- La méthode de réponse aux questions (10 pages)

- Fascicules ou ouvrage dans l'option choisie :
 - ❖ Finances, budgets et intervention économique
 - ❖ Droit public en relation avec les collectivités territoriales
 - ❖ Droit civil en relation avec les collectivités territoriales

L'option action sociale n'est pas assurée

Épreuve d'entretien général (25 minutes; coefficient 4)

- La méthode de l'épreuve orale (30 p.)

Les entraînements

Notre préparation comprend :

- 10 notes de synthèse
- 10 devoirs de questions

Les spécificités

Vous avez accès à notre campus en ligne. Vous y trouverez :

- Le descriptif général de votre concours (programme, épreuves, annales, conseils généraux)
- 50 synthèses sur les institutions de la République à connaître
- L'actualité législative
- Une sélection de documents et des synthèses en droit public

- Une sélection de documents et des synthèses sur les collectivités territoriales en particulier (la réforme territoriale, les inégalités territoriales...)
- Une sélection de documents et des synthèses sur l'actualité et l'économie (les discriminations, la crise de la dette, les politiques budgétaires...)

LE DÉROULEMENT DE LA PRÉPARATION

1. Vous vous inscrivez à tout moment de l'année

Le principe même d'une préparation par correspondance, c'est la souplesse. C'est pourquoi, vous pouvez à tout moment de l'année vous inscrire à l'une de nos formations.

2. Vous choisissez votre rythme de travail

Les situations des candidats sont toutes particulières : pourquoi imposer une préparation sur un an si vous ne disposez que de six mois ? C'est pourquoi nous proposons une préparation à la carte : c'est vous qui choisissez le rythme de travail. En effet, nous assurons une préparation (envoi des cours, correction des copies) sur une durée maximale d'un an, mais vous pouvez naturellement choisir de renvoyer vos devoirs sur une durée bien plus courte.

Vous choisissez ainsi en toute liberté votre rythme de travail, en fonction de vos disponibilités, du concours à venir et de vos contraintes personnelles.

En tout état de cause, vous avez la garantie que vos copies seront corrigées sur une durée d'un an à compter de votre inscription. Si vous ne pouvez pas rendre tous vos devoirs avant la fin de l'échéance, nous vous envoyons sur demande les corrigés-types.

3. Vous recevez vos premiers devoirs et fascicules de cours

Dès réception de votre inscription, nous vous envoyons dans un délai d'une semaine, l'ensemble des cours et entraînements.

4. Vous recevez les corrections de vos devoirs

Les devoirs sont corrigés le plus rapidement possible afin de vous permettre de mesurer votre degré de maîtrise de l'exercice en question et tirer le meilleur parti de la correction. Sous quinze jours maximum vous recevrez ainsi par courrier une correction individuelle de vos copies en plus de la correction type (cinq jours environ par courriel).

5. Vous êtes encadré

À tout moment, vous pouvez poser toutes questions aux professeurs qui vous suivent, soit par courrier, soit par courriel. Par ailleurs, un professeur référent est mis en place à votre inscription, que vous pouvez contacter plus spécialement pour toute question relative au déroulement de la préparation.

6. Vous travaillez à un rythme soutenu

À titre indicatif, la préparation correspond à un volume minimum de 200 heures de travail.

TARIF DE L'INSCRIPTION

Nous sommes au service du candidat.

À l'investissement publicitaire, nous préférons orienter nos efforts dans le choix de professeurs passionnés par l'enseignement, ainsi que la recherche constante de l'amélioration de la qualité des supports de cours mis au point par nos intervenants.

Notre budget de fonctionnement n'est pas obéré par des dépenses d'apparat. Ce choix éloigné d'un but exclusivement lucratif explique que nous puissions proposer des prestations de qualité à un prix néanmoins accessible à une majeure partie des candidats aux concours.

Vous avez le choix entre trois formules de paiement.

Paiement par prélèvement bancaire

Le tarif d'inscription à la préparation par correspondance au concours externe de rédacteur territorial est de 450 euros par prélèvement bancaire. Les prélèvements sont opérés en six fois :

- 75 euros le mois suivant votre inscription.

- 75 euros les cinq mois suivant.

Paiement par chèque

Si vous préférez acquitter les droits d'inscription par chèque, le tarif d'inscription à la préparation par correspondance au concours d'adjoint administratif est de 450 euros.

Vous établissez trois chèques de 150 euros. Ils seront débités respectivement à votre inscription, deux mois après votre inscription et quatre mois après votre inscription (exemple : inscription le 14 janvier, encaissement du 1^{er} chèque le 31 janvier, puis du 2^e le 31 mars et du 3^e le 31 mai).

Paiement intégral par carte bancaire

Vous vous rendez sur notre boutique en ligne :

<http://les-concours-de-la-fonction-publique.com>

Vous choisissez la préparation correspondante dans le menu.

Vous acquittez le règlement intégral de 450 euros.

Sitôt le paiement effectué, vous recevez confirmation de votre inscription, ainsi que les codes pour accéder au campus en ligne. La documentation papier est expédiée dans les 72 heures, à compter d'un jour ouvré (8 h – 18 h).

L'expédition est plus rapide et l'accès à la documentation en ligne immédiate. Mais aucun remboursement n'est effectué, la prestation est assimilée à un achat en ligne.

LES POINTS FORTS DE NOTRE PRÉPARATION

- ✓ Un nombre d'entraînements inégalé pour assurer votre progression
- ✓ Des cours actualisés et centrés sur votre concours
- ✓ Des fiches d'actualité disponibles en ligne
- ✓ Des professeurs joignables par courriel avec une réponse sous 48 heures en moyenne
- ✓ Des corrections personnalisées et des corrigés-types pour chaque entraînement
- ✓ Un délai de correction de dix jours en moyenne par courrier et quatre par courriel
- ✓ Des cours et exercices sur support papier envoyés par courrier dans le délai d'une semaine après votre inscription

L'OBJECTIF DE LA PRÉPARATION

Notre but est de vous entraîner aux épreuves dans des conditions similaires à celles du concours et de vous dispenser l'essentiel du savoir.

En effet, la première difficulté dans la préparation d'un concours consiste à trier l'information essentielle de la connaissance superflue. Aujourd'hui,

le premier obstacle que rencontrent les candidats est l'abondance des sources d'informations et la nécessité corollaire de les synthétiser.

C'est pourquoi nous vous proposons des fascicules de cours actualisés et/ou des fiches d'actualité disponibles en ligne comprenant l'essentiel du savoir.

Ensuite, beaucoup de candidats commettent l'erreur de croire que le volume des connaissances acquises est proportionnel aux chances de réussite. En réalité, plus que le savoir encyclopédique, c'est la capacité à utiliser ses acquis à bon escient, qui fait la différence.

Or, exploiter des notions, les mettre en exergue de manière efficiente ne se découvre pas le jour du concours. Il faut s'entraîner. Seul l'exercice fait le maître. C'est pourquoi, SupConcours vous propose un entraînement régulier et progressif à toutes les épreuves du concours que vous voulez réussir.

Enfin, nous connaissons les difficultés de préparer seul à distance un concours sélectif exigeant des efforts de concentration et des sacrifices de temps, sans parler de l'impression de solitude qui entoure le candidat. C'est pourquoi, nous mettons en place un professeur référent, chargé de coordonner les différents correcteurs dans vos épreuves et de vous

accompagner tout le long de votre préparation. Préparer à distance avec SupConcours, c'est s'entourer de professeurs à votre écoute.

COMMENT VOUS INSCRIRE ?

Inscription classique par correspondance

Pour vous inscrire, il vous suffit de cliquer sur l'ellipse « Comment s'inscrire » située juste en dessous de ce descriptif (site www.supconcours.com, rubrique « [Préparation par correspondance](#) » ; vous cliquez ensuite sur le titre du concours qui vous intéresse).

Vous imprimez ce bulletin et vous l'envoyez à :

SupConcours - Préparation par correspondance - BP 50901 - 75829
Paris Cedex 17

Inscription expresse par Internet

Vous vous rendez sur notre boutique en ligne :

<http://les-concours-de-la-fonction-publique.com>

Vous choisissez la préparation correspondante dans le menu.

Le paiement s'effectue exclusivement par carte bancaire.

Sitôt le paiement effectué, vous recevez confirmation de votre inscription. La documentation papier est expédiée dans les 72 heures, à compter d'un jour ouvré (8 h – 18 h).

L'expédition est plus rapide et l'accès à la documentation en ligne immédiate. Mais aucun remboursement n'est effectué, la prestation est assimilée à un achat en ligne.

NOS RÉFÉRENCES

Il existe de multiples organismes de préparation aux concours. Comment choisir un organisme sérieux ? Quels sont les critères à retenir ? En voici quelques-uns que nous laissons à votre appréciation.

UN ORGANISME RECONNU PUBLIE DES OUVRAGES

Peut-on avoir confiance en des préparations dont les supports/savoir-faire ne sont pas du tout publics ? Il est tellement plus agréable de pouvoir se rendre compte *de visu* de ce qu'un organisme propose.

Or, rien de mieux que les ouvrages publiés pour se faire une idée. Sur ce point, l'Institut SupConcours a publié depuis une dizaine d'années des ouvrages consacrés à la préparation aux concours de la fonction publique. Le succès éditorial est venu ainsi souligner l'excellence de la pédagogie dispensée.

Certains ouvrages sont devenus des livres de référence aux rééditions multiples tels [la géographie économique aux concours](#) (Hachette, collection objectif concours, 5^e édition) ou la préparation du [concours des IFSI](#) (6^e édition).

Autrement dit, des ouvrages publiés signent la présence d'une qualité pédagogique reconnue par la communauté enseignante et garantissent souvent le sérieux de la préparation.

À titre de références bibliographiques, ont été publiés depuis 2005 :

- *Préparer l'épreuve de QCM aux concours de la fonction publique*, (Tome 1 : méthode et entraînements), Hachette, 2005.
- *Préparer l'épreuve de QCM aux concours de la fonction publique*, (Tome 2 : entraînements et annales), Hachette, 2005.
- *Erreurs et confusions à ne pas commettre aux concours de la fonction publique*, Hachette, 2006.
- *Les Institutions françaises*, Hachette, 2006.
- *Les Épreuves écrites et orales aux concours de la fonction publique*, Hachette, 2006.
- *Le Concours d'entrée aux IFSI*, Hachette, 2006.
- *Réussir les épreuves de questions à choix multiple*, Hachette, 2007.
- *Réussir l'épreuve de géographie aux concours administratifs*, Hachette 2008.
- *Les Épreuves de français aux concours administratifs*, Ellipses, 2008.
- *Réussir le concours d'entrée aux IFSI*, Hachette, 2010.
- *La Méthode de la note de synthèse*, SupConcours, 2010.

UN ORGANISME SÉRIEUX A GAGNÉ LA CONFIANCE DES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES

Un organisme reconnu est forcément un organisme qui a su mettre son savoir faire au service de collectivités.

C'est le cas de l'Institut SupConcours qui est intervenu auprès de tout type de personnes publiques pour des formations à distance ou présentielle :

- ✓ Ministère de l'Éducation nationale
- ✓ Ministère de la Défense nationale
- ✓ Conseil général de Charente-Maritime
- ✓ Conseil général de l'Essonne
- ✓ Conseil général des Hauts-de-Seine
- ✓ Conseil général de Seine-et-Marne
- ✓ Conseil général du Val de Marne
- ✓ Conseil général du Val d'Oise
- ✓ Commune d'Athis-Mons
- ✓ Commune de Juvisy-sur-Orge
- ✓ Commune de Paray-Vieille-Poste
- ✓ Commune de Paris
- ✓ Communauté d'agglomération Les Portes de l'Essonne
- ✓ Communauté de Communes du Pays Glazik
- ✓ Comité des Travaux Historiques et Scientifiques
- ✓ Conseil économique et social

- ✓ État-major des Armées
- ✓ Hôpital des Armées...

UN ORGANISME SÉRIEUX PROPOSE DES COURS & DES ENTRAÎNEMENTS

L'intérêt d'une préparation est de pouvoir être jaugé par des examinateurs / professeurs / membres de jury ou ex-membres de jury. Bref, l'intérêt même d'une préparation est de s'entraîner. D'autant que l'évolution des concours de la fonction publique est marquée par une professionnalisation: plus de savoir-faire que de savoir tout court.

C'est pourquoi les préparations ne contenant que des livres ou un nombre insuffisant d'entraînements dans les épreuves de méthode sont sûrement insuffisantes de ce point de vue. Par exemple, il faut savoir que dans les Instituts d'étude judiciaire, on propose pour les concours de l'école de la magistrature et l'examen du barreau, pas moins de six entraînements sur un an à la note de synthèse. Dans la pratique, de nombreux étudiants suivent en parallèle une préparation privée, ce qui fait monter leur nombre d'entraînements à près du double.

Comme vous l'avez constaté dans le descriptif, notre expérience nous a amenés à vous proposer un nombre d'entraînements très élevés.

UN ORGANISME SÉRIEUX EST CENTRÉ SUR UN « CŒUR DE MÉTIER »

Lorsqu'un organisme propose des formations aussi diverses que la préparation à l'examen de CAP fleuriste et la préparation au concours de contrôleur des finances publiques, on peut s'interroger sur la capacité de cet organisme à conjuguer des qualités pédagogiques, des supports de cours actualisés dans des filières aussi étrangères l'une à l'autre.

La plupart des écoles de préparation aux concours de la fonction publique devraient certainement être choisies en fonction de leur cœur de métier : les concours de la fonction publique.

C'est bien sûr le cas de notre Institut.

UN ORGANISME SÉRIEUX PROPOSE UN PRIX ÉQUITABLE

Pour être bref, le prix pratiqué par un organisme sérieux ne peut être ni prohibitif, ni dérisoire :

- ✓ Fuyez les organismes qui n'affichent pas tout de suite leur prix
- ✓ Évitez de payer la publicité dans le coût de votre préparation
- ✓ Prenez une formation qui propose des cours et des entraînements

Interrogez-vous sur des prix anormalement élevés...

Il nous paraît hors de propos de payer plus de 800 euros pour une préparation à distance à des concours, quels qu'ils soient. Il pourrait

cependant arriver que vous soyez confronté à de tels prix. Pourquoi ? À cause de certaines pratiques commerciales.

En effet, certains organismes ont une approche purement commerciale de la préparation aux concours. D'abord, ils n'affichent pas leur prix sur leur site internet, vous êtes obligé de demander une brochure d'information ou d'appeler un numéro qui, dans le pire des cas, est surtaxé.

Une fois que vous êtes ferré, l'organisme dispose de votre adresse et de vos coordonnées pour vous faire des offres incohérentes, qui montrent bien leur approche commerciale de l'enseignement. Un de ces organismes propose lors d'un premier envoi, un prix, qui, lors d'une relance, avait subi une réduction de 50 % ! Les soldes toute l'année en quelque sorte...

Ce n'est pas sérieux du tout !!! Si on fait un tel rabais, c'est que le prix de départ n'est pas sérieux, pas honnête...

Qui dit pratiques commerciales, dit aussi publicité. Pour savoir si un organisme n'attache pas plus d'importance à ses bénéfices qu'à votre préparation, regardez sa pratique commerciale : s'il achète des espaces publicitaires géants (ce fut le cas d'un certain organisme public qui acheta des grands panneaux dans le métro parisien...) ou s'il fait

souvent de la publicité dans les journaux plus ou moins spécialisés, interrogez-vous: qui paye la publicité ?

C'est vous bien sûr !! L'organisme répercute sur vous ses coûts de publicité. Récemment, un de nos anciens lauréats d'un concours de catégorie C, confiait qu'un organisme privé lui avait proposé une préparation pour son concours d'agent du MINEFI au prix de 1 200 euros ! Pour ce niveau de concours, c'est excessif.

... Mais restez lucide !

Inversement, nous l'avons dit, un organisme sérieux propose des cours et des entraînements. Nous le répétons, les cours papier, les corrections vraiment annotées imposent des coûts: ne rêvez pas d'une préparation complète à un concours dans le cadre de « pack » à 120 euros qui comprennent en tout et pour tout 5 devoirs auto-corrigés.

Si vous préparez un concours, il vaut mieux peut-être investir un peu plus que faire une préparation au rabais.

EN CONCLUSION

Préparer un concours relève d'une démarche réfléchie.

C'est un investissement en temps et en moyens financiers.

C'est un enjeu par rapport à vous, vos collègues, votre entourage.

Vous visez à moyen terme un poste qui va vous faire entrer dans la fonction publique ou vous permettre d'accéder à une fonction supérieure.

Donnez-vous les moyens de réussir : l'Institut SupConcours, fort de son expérience et de ses résultats, est là pour vous accompagner.

[Retour au sommaire](#)